

NATIONS UNIES

TRADUCTION

INTERPRETATION

au

DET ANNUEL

RAPPORT

MATIERE GENERALE

DU SECRETARIAT

ACTIVITE

SUR L'A

ANNUALITE

DE L'ONU

DE MUNICIPALISATION

DU 15 JUILLET 1956



DU 15 JUILLET

DOCUMENTS OFFICIELS - ONZIÈME SESSION

PARIS

EDITION

DU GOUVERNEMENT DE LA FRANCE

New-York, 1956

INTRODUCTION au

RAPPORT ANNUEL

DE LA COMMISSION D'INVESTIGATION SUR LES DÉSORDRES DANS LE GOUVERNEMENT



Introduction

Lorsque l'écriture est le moyen de communication préféré, il est important de faire en sorte que les messages soient clairs et compréhensibles pour tous les destinataires.

17. Etat d'assaut, et la force. Mais l'obligation pour les Etats de respecter les principes de neutralité, de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats, et de non-agression contre les Etats amis ou neutres.

Le rôle des institutions internationales dans la lutte contre l'oppression et l'exploitation est devenu de plus en plus important. D'autre part, en raison du progrès et du développement des connaissances, une révolution intellectuelle ainsi que de révolution en cours dans le monde entier ont abouti à la Conférence de 82 nations en matière d'éducation et d'enseignement. L'Organisation des Nations Unies, elle-même, a été amenée à se réexaminer et à redéfinir son rôle dans l'Assemblée générale, les Comités et les institutions de coopération.

accroître la part des pays... faire dans tout programme accéléré de développement

sible de parvenir

LE PROGRAMME D'ASSISTANCE TECHNIQUE

Le programme d'assistance technique du be-
nemérite de l'Union soviétique et de la Répu-
blique populaire de Hongrie, qui a été établi
en 1950, a pour objectif de contribuer à l'indé-
pendance des nouvelles nations. Il tra-
vaille dans les domaines de l'énergie, de l'agri-
culture, de l'industrie, de la construction et de
l'éducation. Il aide également à la formation
de cadres techniques et administratifs.
Le programme d'assistance technique du be-
nemérite de l'Union soviétique et de la Répu-
blique populaire de Hongrie, qui a été établi
en 1950, a pour objectif de contribuer à l'indé-
pendance des nouvelles nations. Il tra-
vaille dans les domaines de l'énergie, de l'agri-
culture, de l'industrie, de la construction et de
l'éducation. Il aide également à la formation
de cadres techniques et administratifs.

s se limiter à une simple
lesquels ces droits ont été
œuvre qui sera entreprise a
leur communiqué de presse.

Le deuxième communiqué de presse, le 17 juillet 1970, rappelle que les Etats membres ont également
l'obligation de promouvoir davantage les droits de
l'homme dans leur pays et dans les autres Etats membres. L'Organisation prend actuellement les dis
mierres nécessaires pour promouvoir la protection des droits de l'homme dans tous les Etats membre

Nous devrions, par ordre, nous étudier et encourager le développement de la coopération économique régionale dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Nous devrions également étudier les méthodes de lutte contre les violations des droits de l'homme dans les Etats membres, en particuliers ne doivent pas être utilisées. La liste des cas d'infractions ou de méconnaissances des droits de l'homme dans les Etats membres devrait être établie et les résultats effectifs dans les domaines de l'économie et du social.

Il est important de souligner que l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture joue un rôle très important dans la promotion des droits de l'homme dans les Etats membres.

Introduction

Il n'est pas fin de la période d'essai, les "l'atome au service de la paix" — il est difficile de ne pas se rappeler que l'atome fut découvert dans un laboratoire militaire — mais l'ONU a été créée dans une atmosphère de paix et de sécurité. Les deux dernières années ont été marquées par une augmentation importante du nombre des conflits et des crises dans le monde. Ces conflits sont de plus en plus nombreux que les autres. Sous l'égide de l'ONU, les Etats ont été amenés à faire face à ces crises et à prendre des mesures pour les résoudre. Cependant, l'ONU a également été confrontée à de nombreux défis et difficultés. L'un des principaux défis est la nécessité de trouver des moyens pour aider les Etats à résoudre leurs différends pacifiquement. L'autre défis est de trouver des moyens pour aider les Etats à protéger les droits humains et les libertés civiles. L'ONU a également été confrontée à de nombreux défis et difficultés. L'un des principaux défis est la nécessité de trouver des moyens pour aider les Etats à résoudre leurs différends pacifiquement. L'autre défis est de trouver des moyens pour aider les Etats à protéger les droits humains et les libertés civiles.